RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 29/04/2021 portant nomination des adjoints administratifs du ministère de la justice

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu les décrets n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat et n° 2008-1483 du 22 décembre 2008 portant dispositions transitoires relatives à la création du corps des adjoints administratifs du ministère de la justice et du corps des adjoints techniques du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

Vu l'arrêté en date du 10 septembre 2020 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2021 fixant le nombre de postes offerts au recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2021 ;

Vu la liste par ordre de mérite des candidats admis sur la liste d'aptitude du recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2021, en date du 23 mars 2021;

Vu les séances d'affectation à distance d'avril 2021;

Arrête

Article 1er

Sont affectés, à compter du 1^{er} juillet 2021, en qualité d'adjoints administratifs stagiaires du ministère de la justice, à l'échelle de rémunération C1, au 1er échelon, IB 354, les agents dont le nom suit :

CIVILITE	Nom de naissance	Nom usuel	PRENOM	DIR / SERV.	SD AC	SD / DPTMT / SERVICE / DIR / CA	AFFECTATION
Madame	CAUDAN	CAUDAN	Aurélie	DSJ	SD	CA BORDEAUX	TJ BORDEAUX
Madame	GILLES	GILLES	Maëva	DSJ	SD	CA VERSAILLES	TJ NANTERRE
Madame	LAOUER	LAOUER	Ouahida	DSJ	SD	CA PARIS	TJ CRETEIL
Madame	MOREL	MOREL	Linda	DSJ	SD	CA DOUAI	TJ LILLE
Madame	NGAMPUTU	NGAMPUTU	Nziama	DSJ	SD	CA PARIS	GTJ PARIS

Article 2

La Secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29/04/2021

Le garde des Sceaux, ministre de la justice, Pour la secrétaire générale et par délégation : Le sous-directeur des parcours professionnels

Christophe DEAL

Sous-directeur des parcours professionnels Service des ressources humaines